



Hélène BRODIER
Magistrate administrative,

**Déléguée à l'égalité
et à la lutte contre les
discriminations
à Sciences Po Strasbourg.**

La Déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations de Sciences Po Strasbourg peut être saisie par toute personne s'interrogeant sur les modalités d'application et de respect de la charte pour l'égalité et la lutte contre les discriminations, s'estimant victime d'une discrimination, s'estimant témoin de faits de discrimination ou de propos discriminatoires. Cette magistrate administrative est pleinement indépendante de la direction de Sciences Po Strasbourg.

Mme Brodier est à votre écoute
et peut être saisie à l'adresse suivante :
✉ iep-signalement@unistra.fr

La charte est disponible sur ERNEST ETUDIANT Sciences Po Strasbourg en page d'accueil de la rubrique «Mes ressources / Dispositifs d'entraide».